

2^e Année N^o 65 Le N^o 0740 Jeudi 27 Novembre 1941
De V. B. Phi Hùng (HS) Paris Ký (67-71) tống (Hùng) Chiếu Đăng (H) Kho (Báo) Xưa (Qua) Len (Đường)

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



DS
531
15634

Pagode Staket à Koki (Kandal)

LOTÉRIE INDOCHINOISE



JR. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS } INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Paroles au Maréchal, par CLAUDEL	1	Rassemblement de la jeunesse à Mytho et à Bentre	XI
L'Indochine au travail. — Des travaux d'Hydraulique Agricole importants sont en voie d'achèvement dans la province de Bentre, par BARTHÉLEMY	3	Les Conseillers fédéraux (Cambodge). — M. Var-Kamel	XII
Les Prix en Indochine, par B.-M.	6	Feuilles errantes : Bokor (suite), par le Dr GUY ISSARTIER	9
A nos lecteurs	8	La revanche du Petit Dieu, par LOUIS MALLERET	11
Cérémonies traditionnelles du Retrait des Eaux et des salutations à la lune	I à VII	Le Semaine dans le Monde, par JEAN DESCHAMPS	13
S. E. Bui-bang-Doan, Ministre de la Justice en Annam	VIII à X	Naissances — Mariages — Décès	15
		Mots croisés n° 52	16
		Solution des Mots croisés n° 51	16

PAROLES AU MARÉCHAL ⁽¹⁾

par PAUL CLAUDEL.



MONSIEUR le Maréchal, il est question dans cette pièce de quelqu'un qui ressuscite.

Et certes ce n'est pas une petite affaire que de ressusciter ! Sept fois de suite.

Le prophète, bouche à bouche et tout de son long, dans la Bible, se couche sur le mort recalcitrant :

Tout à coup, le voilà qui a ouvert les yeux, il regarde et, avant même qu'il respire, on a compris qu'il entend.

Pour rendre d'un seul coup vivant ce qui était mort, il faut être le Fils de Dieu !

Mais c'est déjà beau, comme c'est beau ! ce grand soupir et cet oeil qui s'éclaire peu à peu !

Monsieur le Maréchal, voici cette France entre vos bras, lentement, qui n'a que vous et qui ressuscite à voix basse.

Elle n'a pas le droit de parler encore, mais pour faire comprendre qu'elle est lasse.

Il y a cet immense corps, à qui le soutient si lourd, et qui pèse de tout son poids.

Toute la France d'aujourd'hui, et celle de demain avec elle, qui est la même qu'autrefois !

Celle d'hier aussi qui sanglote et qui a honte et qui crie que tout de même elle a fait ce qu'elle a pu !

(1) Poème dit par M^{me} Eve FRANCIS à une représentation de L'Annonce faite à Marie, donnée à Vichy, le 9 mai 1941.

« C'est vrai que j'ai été humiliée ! dit-elle, c'est vrai que j'ai été vaincue !

« Il n'y a plus de rayons à ma tête, il n'y a plus que du sang et de la boue !

« Il n'y a plus d'épée à ma main, ni l'égide qui était pendue à mon cou !

« Je suis étendue tout de mon long sur la route et il est loisible au plus lâche de m'insulter.

« Mais, tout de même, il me reste ce corps qui est pur et cette âme qui ne s'est pas déshonorée !

« Et sans doute c'était un rêve baroque, cette baraque où j'ai vécu soixante-dix ans.

« Mais, tout de même, il a bien fallu que je sois leur mère un peu, à ce point pour que j'aie l'amour de mes enfants !

« Pas un, pendant que j'étais en train de mourir, qui ait cessé de m'aimer.

« Et pas un, pendant que j'essayais en chancelant de combattre, qui ne m'ait une autre fois dans son cœur choisie et une autre fois préférée.

« Et qui m'ait répété à voix basse en pleurant ce serment que jadis il a juré.

« Plus chère au jour de l'humiliation pour lui que je ne fus au jour de la victoire !

« Celle dont on ne voit plus le visage à cause de l'heure qui est noire.

« Mère ! mais c'est bon malgré tout, disent-ils, qu'à la fin il me soit permis de t'embrasser !

« On ne te reconnaissait plus sous la loque dont ces fous t'avaient embarrassée.

« Mais voici que tu ne démens plus à présent ces entrailles où Jeanne d'Arc a été conque !

« Laisse-moi avec piété envelopper tes membres nus.

« Je suis seul maintenant avec toi, c'est bon ! et il n'y a personne pour nous regarder.

« Le secret que je partage avec toi, Mère, il n'y a personne pour nous l'ôter ! »

★★

Monsieur le Maréchal, rappelez-vous, et c'était il n'y pas si longtemps.

Ces foules par tous les chemins, comme un fleuve qui devient un torrent,

De femmes et d'enfants et d'hommes ; comme un troupeau de bêtes affolées,

Et ce hurlement de désespoir qui se mêlait à nos troupes décimées !

France, toute l'Europe avec ses digues emportées qui déferlait sur toi, fille de Dieu !

Et qui ne voulait d'autre abri que ton toit déjà qui prenait feu.

« Vous me demandiez du pain, dit la France, et moi, je vous ai donné ma chair.

« Vous me demandiez un abri, et moi, je vous ai tout ouvert !

« Puisqu'on a défoncé ma frontière, entrez tous ! pénétrez jusqu'au fond de mon cœur béant !

« Si ma maison est devenue étroite, mon cœur est grand !

« Venez et serrez-vous contre moi, venez, troupeau innombrable et frémissant.

« Et partagez avec moi ce pain suprême, trempé de larmes et de sang ! »

Monsieur le Maréchal, il y a un devoir pour les morts qui est de ressusciter.

Et certes nous ressusciterons tous au jour du Jugement dernier.

Mais c'est maintenant et aujourd'hui même qu'on a besoin de nous qu'il y a quelque chose à faire !

France, écoute ce vieil homme sur toi qui se penche et qui te parle comme un père.

Fille de Saint Louis, écoute-le ! et dis, en as-tu assez, maintenant, de la politique ?

Ecoute cette voix raisonnable sur toi qui propose et qui explique.

Cette proposition comme de l'huile et cette vérité comme de l'or !

Ce n'est pas un coup de trompette d'un seul coup qui fait revivre les morts !

C'est l'exigence d'aujourd'hui même et l'idée poignante du devoir à faire.

Ce n'est pas parce que nous sommes beaux qu'il faut vivre, c'est parce que nous sommes nécessaires !

Quand on a besoin de toi, comprends-tu comme il est bête d'être mort ?

Lève la tête et vois dans le ciel quelque chose d'immense et de tricolore !

Quelque chose à jamais dans le ciel qui ne peut pas s'empêcher d'être le plus fort,

Quelque chose qui ne fait pas exprès d'être plus fort que la nuit, et c'est l'Aurore !

Paul CLAUDEL.

Brangues, 27 décembre 1940.

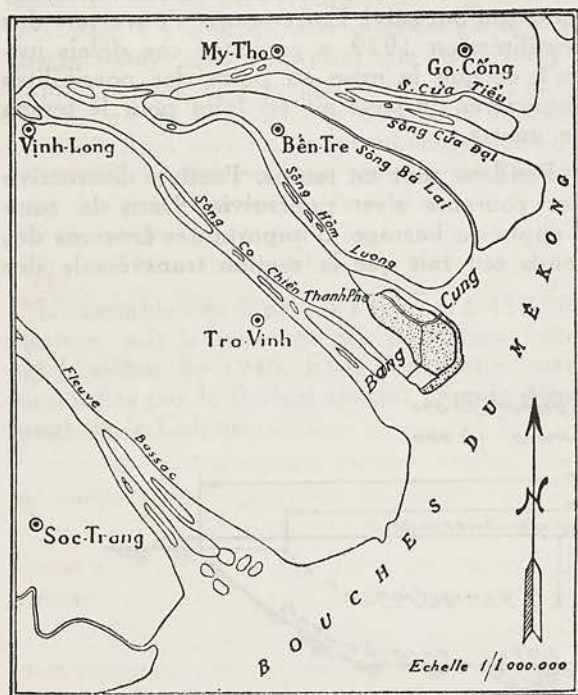
L'INDOCHINE AU TRAVAIL

Des travaux d'Hydraulique Agricole importants sont en voie d'achèvement dans la province de Bêntre

AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION DU RACH BANG-CUNG

par BARTHÉLEMY.

LE Service Hydraulique Agricole (Circonscription H. A. N. S. I. des Travaux publics) poursuit depuis cinq ans, dans la région côtière des Bouches du Mékong, l'amélioration de vastes étendues exposées à l'invasion des eaux salées qui les rendent plus ou moins impropres à la culture du riz, malgré l'excellente qualité des terres qui les constituent.



Parmi les aménagements en cours, qui s'échelonnent de la province de Go-công à celle de Baclieu-Camau, celui de la région du Rach Bang-Cung est l'un des plus importants et, sans doute, le plus caractéristique quant à la modification profonde que les travaux en cours doivent apporter à l'économie de la région.

Le casier en préparation est situé dans la province de Bêntre, à l'extrémité Est de l'île

des Minh, entre le Sông Hâm-Luong et le Sông Cô-Chiên. Il s'étend du chef-lieu de la Délégation de Thanh-phu à la Mer de Chine, pour toute la partie de l'île tributaire du Rach Bang-Cung et de ses affluents. 14.000 hectares, dont 10.000 environ totalement abandonnés, doivent être revalorisés par les travaux d'aménagement qui s'achèvent.

Il s'agit de terres mises en valeur dans les quinze dernières années du siècle passé et devenues d'excellentes rizières jusqu'au typhon de 1904, lequel, en bouleversant la disposition des bancs de sable qui protégeaient l'embouchure du Rach Bang-Cung, a fermé ce Rach aux eaux douces et bienfaisantes du Sông Hâm-luong et a, par contre, livré la région à l'invasion des eaux salées de la Mer de Chine.

Après quelques campagnes agricoles de plus en plus infructueuses, les riziculteurs se sont lassés, abandonnant progressivement aux broussailles la plus grande partie de la région. Ainsi que déjà dit, 10.000 hectares d'anciennes rizières, imposées pour la plupart à la 1^{re} classe, sont aujourd'hui totalement incultes. Les villages intéressés du canton de Minh-tri, autrefois très prospères, sont devenus parmi les plus pauvres.

Dès 1913, l'Administration provinciale de Bêntre a recherché le moyen de porter remède à cet état de choses. Divers projets ont été étudiés qui, tous, ont dû être écartés parce que dépassant les possibilités et le cadre des budgets régionaux.

La Circonscription H. A. N. S. I. des Travaux publics, spécialement créée pour l'étude et la réalisation des projets de cette ampleur, a amené la reprise des études et, en 1938, la présentation et l'approbation du projet d'aménagement qui va être sommairement décrit ci-après, et dont l'essentiel est déjà exécuté.

Description du projet. — Le dispositif d'aménagement est simple :

a) Fermeture du Sud du Rach Bang-Cung et de tous ses affluents voisins de la Mer de Chine, par des barrages fixes établis près de leur embouchure, pour empêcher la remontée des eaux salées ;

b) Etablissement, partout où nécessaire, d'une digue de protection périphérique s'opposant à l'entrée des eaux de surface, aux hautes mers ;

c) Construction d'un certain nombre d'ouvrages d'évacuation permettant de libérer, éventuellement, l'excès d'eau.

Ainsi protégé, le casier reste alimenté par l'embouchure Nord du Rach Bang-Cung, à hauteur de laquelle les eaux du Sông Hâm-Luong ne sont d'un degré de salure toxique pour les cultures que de mi-février à fin mai, soit après la fin et avant le commencement des campagnes rizicoles dans la région.

Barrage du Rach Bang-Cung. — Dans l'aménagement énoncé ci-dessus, la pièce maîtresse est le barrage du Rach Bang-Cung, ouvrage de première importance par son ampleur, par les quantités de matériaux mises en œuvre, et par les difficultés d'exécution rencontrées.

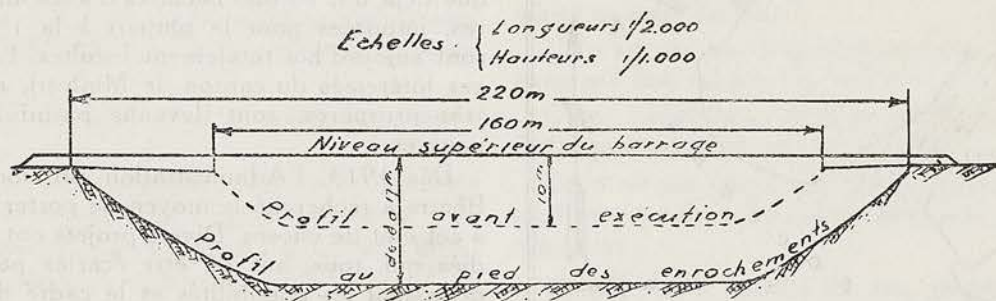
C'est un barrage en enrochements soutenant un remblai d'étanchéité en terre. Sa longueur est de 220 mètres. Sa section transversale est à forme sensiblement trapèze, avec trois mètres de largeur en crête et talus à environ trois quarts obtenus naturellement par le lancement des moellons dans le courant. Sa hauteur dépasse seize mètres sur la majeure partie de son développement. Le cube total d'enrochements

que spéciale et délicate des barrages en enrochements construits par immersion de moellons en pleins courants. L'emplacement ferme un estuaire où le marnage atteint quatre mètres. Les courants dus au jeu des marées sont devenus de plus en plus violents avec la progression du barrage et la réduction de débouché qui en était la conséquence.

Pendant sa construction, l'ouvrage a fonctionné comme un vaste déversoir dont le seuil, d'abord entièrement noyé, a émergé progressivement des basses mers aux plus hautes eaux enregistrées dans la région. A mi-construction, la hauteur de chute du déversement a atteint près de deux mètres à certaines marées de vives eaux. Des courants superficiels supérieurs à six mètres à la seconde ont été observés. Le terrain des berges et du lit n'a pas résisté à de telles vitesses.

La lenteur d'exécution, normalement inévitable en raison de la masse de matériaux à mettre en place, s'est aggravée, ici, du fait de la défaillance du premier fournisseur de moellons et des délais de résiliation et de remise en route qui ont suivi. Entre-temps, l'ouverture des hostilités, en 1939, a prolongé ces délais jusqu'à ce que la mise au point des possibilités financières du pays ait été faite pour le temps de guerre.

Pendant tout ce temps, l'action destructive des courants s'est poursuivie. Dans la zone d'appui du barrage, d'importantes érosions des fonds ont fait que la section transversale des



mis en œuvre atteindra, à l'achèvement, 50.000 m³ (1).

En ouvrant le chantier, fin 1938, les Ingénieurs sont entrés de plain-pied dans la techni-

enrochements a dû être amplifiée considérablement. Parallèlement, de vastes éboulements de berges ont fait augmenter la longueur de l'ouvrage. Le lit du Rach Bang-Cung s'est élargi de soixante mètres et les approfondissements ont dépassé sept mètres en certains points, portant le profil transversal de 1.500 à 3.000 m² en chiffres ronds.

(1) Les 27.000 derniers mètres cubes sont fournis par la Société Exploitation Forestière de l'Ouest, à Cantho, à la cadence de 3.000 mètres cubes par mois.

Ces chiffres sont suffisamment éloquentes pour qu'il soit inutile de souligner les graves difficultés auxquelles les Ingénieurs ont dû faire face, inlassablement. Leur vigilance n'a pas été mise en défaut. Leur persévérance et leurs efforts viennent de porter leurs fruits.

Repris à une cadence accrue, en mars 1941, les travaux d'enrochements touchent à leur fin. La fermeture complète vient d'être réalisée au niveau des hautes mers. 45.000 m³ de pierres sont en place, s'opposant, dès maintenant, à la remontée des eaux salées. Le barrage du Rach Bang-Cung est terminé pour l'essentiel et pour le plus difficile. C'est, de beaucoup, le barrage en enrochements le plus important construit dans ce pays.

Un autre barrage sur le Rach Eoloi, deuxième voie d'eau du casier par son importance, qui mettait le Rach Bang-Cung en communication avec le Sông Cô-Chiën, a été achevé dès le début de 1940, en même temps que la fermeture de petits Rach voisins.

Le surplus des travaux restant à exécuter entre dans le cadre de ceux plus courants pour lequel le Service de l'Hydraulique Agricole est spécialisé. Ce complément d'aménagement va être poursuivi sans arrêt pour que l'achèvement complet puisse être assuré avant juin 1942, à l'ouverture de la prochaine campagne rizicole. Le point final sera mis à un aménagement qui a recueilli l'adhésion sans réserve de l'unanimité des propriétaires de la région.

L'ensemble des dépenses s'élèvera à 450.000 piastres, soit le montant des prévisions faites dès le début de 1940. Elles sont entièrement supportées par le Budget spécial (Fonds d'emprunt de la Colonie).

En ne tenant compte que des 10.000 hectares du casier aujourd'hui entièrement abandonnés, la dépense à l'hectare ressort à 45 piastres, chiffre économiquement amortissable aux premières récoltes et administrativement récupérable en quelques années.

10.000 hectares entièrement abandonnés depuis plus de trente années vont être reconquis à la culture, et tout laisse prévoir que les excellentes rizières d'autrefois seront rapidement rétablies. 4.000 autres hectares de rizières, aux rendements actuels très aléatoires, vont être améliorés. Quinze à vingt mille tonnes de riz s'ajouteront à la production annuelle. La population de six villages, aujourd'hui parmi les plus pauvres, doit bénéficier largement de l'heureuse transformation attendue.

La confiance des habitants est entière. La revalorisation des terrains a devancé l'achèvement des travaux. Les transactions ont cessé dans tout le périmètre protégé, du fait des vendeurs. L'hectare inculte, dont la valeur était tombée à quelques dizaines de piastres, n'est plus vendu, aujourd'hui même au prix fort.

C'est, en l'état actuel des choses, la meilleure indication que l'utilité et l'importance du travail entrepris ont été bien comprises de tous, en même temps qu'une reconfortante appréciation de l'effort dépensé.

Tout indique, en effet, que les résultats doivent justifier rapidement cet optimisme. L'aménagement de la région du Bang-Cung est, semble-t-il, une des réalisations les plus riches de conséquences bienfaisantes qui pouvaient être tentées dans ce pays, dans le domaine de l'Hydraulique agricole.

BARTHÉLEMY.



LES PRIX EN INDOCHINE

TOUTE période difficile entraîne un processus politique semblable pour tous les gouvernements que préoccupe l'essentielle question du maintien d'une correspondance entre le revenu social et le prix des produits.

L'équilibre coutumier accepté entre les revenus et les prix se déforme sous la pression de la conjoncture et des écarts considérables tendent à s'établir entre les uns et les autres.

Les milieux sociaux sont tous appelés à subir cette transformation d'équilibre, mais en sont différemment affectés. Il existe, en effet, une élasticité des revenus comme une élasticité des prix. Les revenus plastiques, variant avec le niveau des prix, favorisés lors de la hausse de ces derniers subissent, au contraire, violemment la chute des prix. Les revenus fixes subissent une influence inverse. Or, ceux-ci sont les plus nombreux et les plus sensibles parce que normalement rigides.

Aussi bien, toute période de hausse des prix entraîne l'action des gouvernements qui s'efforcent de maintenir l'écart entre prix et revenu dans une limite acceptable.

Il peut donc être intéressant, au moment où paraît en Indochine une nouvelle réglementation sur les prix, d'étudier à grands traits les conditions économiques de l'Indochine quant aux revenus et aux prix et de considérer l'action locale des pouvoirs publics pour faire face à un problème de caractère universel.

★★

L'étude de la composition des revenus est un des problèmes complexes de l'économie politique et de la statistique et n'a pas encore été, en Indochine, l'objet d'une étude systématique. Aussi bien est-ce à quelques données très générales qu'il convient de recourir.

Pays essentiellement agricole, l'Indochine assure aux neuf dixièmes de sa population un premier revenu en nature qui est l'essentiel du revenu de l'immense majorité de ses habitants.

L'Indochinois vit de son riz, du poisson qu'il pêche, des légumes qu'il cultive, du porc qu'il engraisse. Les produits alimentaires complémentaires à acquérir sur le marché représentent pour toute la population rurale une part relativement minime du budget familial. Seuls l'habillement, l'éclairage et des objets secon-

dares exigent une dépense en argent et non, comme dans le premier cas, un effort ou des qualités.

Cette première constatation doit être complétée par une constatation non moins importante : celle de l'autonomie de l'entreprise familiale-rurale qui tire son revenu de produits et non d'un salaire. Il en résulte qu'en période de hausse générale des prix le niveau de vie des milieux ruraux tend à se maintenir car la hausse s'applique aussi bien aux produits ruraux qu'aux produits fabriqués. Aussi bien convient-il — en règle générale — de laisser libre cours aux prix des biens ruraux pour leur permettre de s'adapter au niveau général des prix.

L'ouvrier et toutes les catégories sociales à revenu fixe (rente, traitement, salaire, etc...) ne possèdent point ces mêmes avantages et doivent plus fortement subir les effets d'une hausse des prix si leur revenu ne peut être adapté à l'équilibre qui se crée.

Le nombre des Indochinois à revenus fixes est toutefois proportionnellement peu élevé, car nombreux sont les possesseurs de revenus fixes qui tirent un revenu indirect plus ou moins important de la terre ou d'un petit commerce familial.

Si bien que la masse indochinoise, dans son ensemble, a dépendu davantage, jusqu'à présent, de la quantité des récoltes que de leur prix.

La population européenne, peu nombreuse proportionnellement, peut être dans son ensemble considérée comme vivant sur un revenu fixe. Mais celui-ci est le plus souvent assez élevé pour accepter des variations du niveau des prix importantes sans retentissement profond sur le niveau de vie essentiel.

★★

La première réglementation des prix remonte à 1937.

La réglementation décidée par le Département avait moins le caractère d'une mesure économique dont le besoin ne se faisait pas sentir à l'époque en Indochine, que d'une mesure de caractère moral. La notion de juste prix était, en effet, revenue en honneur dans les pays d'Occident au cours des années de crise et de chômage.

Les premiers textes sur les prix avec leur système d'affichage, de mercuriales et de con-

trôle avaient surtout pour intention de maintenir le marché dans des règles d'honnêteté et de loyauté.

Les mesures de contrôle adoptées, laissées à l'appréciation des comités locaux de surveillance des prix, répondaient à ce même souci d'un juste prix. Les Commissions déterminaient, en effet, les prix sans qu'aucune règle précise vint lier leur action.

Ce système put fonctionner parfaitement tant que l'Indochine fut régulièrement alimentée.

Mais le semi-blocus imposé à la Colonie après le mois de juin 1940 diminua les stocks, restreignit les facultés de réapprovisionnement en variétés comme en quantités et limita le choix des marchés d'achat. Il devint rapidement évident que la notion de juste prix était insuffisante et que celles de rareté et de prix, sans autre qualificatif, passaient au premier plan.

Les Comités de Surveillance des Prix, qui s'étaient acquittés avec vigilance et habileté de leur mission première, furent rapidement débordés par une évolution pour laquelle ils n'étaient pas préparés.

La notion du juste prix, assez facile à déterminer dans un marché où des habitudes régulières existent, devint sans valeur dans un marché sous-alimenté et contraint, malgré lui, pour s'approvisionner à des pratiques spéculatives.

Obligée de recourir à des achats à l'extérieur, l'Indochine fut rapidement contrainte de passer par les exigences des vendeurs, eux-mêmes souvent soumis aux règles inaccoutumées d'une économie de guerre.

Le juste prix ne pouvant plus trouver de référence dans les habitudes du marché, comme dans la pratique courante, risquait d'introduire

dans la fixation des prix des éléments arbitraires dangereux.

Le maintien du niveau des prix, dont le but n'avait jamais été recherché, tendit à se substituer à la notion du prix juste, c'est-à-dire équilibré entre marchands et consommateurs.

Ce maintien arbitraire, faute d'être déterminé, devait faire courir le risque à l'Indochine de se trouver rapidement sous-approvisionnée, divisée en marchés locaux sans liaison suffisante, et menacée de voir apparaître des marchés noirs devenus possibles et profitables.

La réglementation des prix, telle que l'avait conçue l'arrêté du 14 octobre 1940, devenait dangereuse comme il apparut à de nombreux signes.

Deux solutions s'offraient : celle d'une stabilisation des prix, celle d'un contrôle de la hausse.

Cette dernière pouvait seule être adoptée par l'Indochine qui ne peut, faute d'industries et d'une variété suffisante de ressources, se flatter d'établir un régime autarchique.

L'arrêté du 1^{er} novembre 1941 qui réglemente à présent les prix en Indochine est donc un arrêté de contrôle des prix.

Sans entrer dans le détail de ce texte qui paraît avoir été élaboré avec un haut souci des réalités et des possibilités, il convient de noter que le système qu'il organise vise au maintien des prix dans une limite imposée. Le prix pourra varier, mais le consommateur restera assuré que la majoration payée par lui se maintiendra semblable à elle-même, sans qu'aucun élément de hausse illicite vienne confisquer définitivement l'amointrissement de sa rente.

B.-M.



A nos lecteurs

NOUS nous proposons de publier prochainement deux numéros spéciaux d'« Indochine » : un sur l'Exposition Médicale française, l'autre sur la Foire de Hanoi. Naturellement, ces numéros seront particulièrement soignés et copieux ; nous espérons que notre fidèle clientèle s'en montrera très satisfaite, ce qui sera la meilleure récompense de notre effort.

Nous sommes obligés de demander, par contre, un peu de patience aux lecteurs d'« Indochine » ; des raisons matérielles inévitables nous conduiront, en effet, à ne pouvoir faire sortir ces deux numéros qu'avec un peu de retard. Qu'on ne s'inquiète donc pas : ce qui arrivera tardivement arrivera néanmoins et la substance en sera copieuse, la présentation aussi excellente que possible.

Si nous avons couru ce risque de créer un peu de mécontentement par un retard inéluctable dans la parution, c'est que les deux sujets choisis nous en ont paru valoir la peine et celle de préparer deux numéros particulièrement soignés. L'Exposition Médicale française et la Foire de Hanoi sont, en effet, deux manifestations majeures, que notre revue se devait de présenter de façon inaccoutumée.

L'Exposition Médicale française a eu, partout où elle a ouvert ses portes, et doit avoir à Hanoi un succès général et un retentissement considérable. C'est un siècle et demi de recherches, de découvertes, de gloire scientifique qu'elle mettra sous nos yeux, en dépit de son titre beaucoup trop modeste : « Quelques aspects des contributions françaises aux progrès de la médecine ».

On verra que la science française, de Lavoisier aux Curie en passant par Laennec, Dupuytren, Claude Bernard, Pasteur et ses disciples, a eu sur la science médicale contemporaine une influence prodigieuse, que ses savants ont fait faire à la médecine des pas de géants, de véritables révolutions dans l'art de guérir et aussi de prévenir le mal, et que ses bienfaits

dépasse encore la gloire pourtant universelle de ses hommes. Quand on parle de culture, d'intelligence françaises, il faut se garder de réserver ces mots aux travaux artistiques, littéraires et philosophiques, il faut au contraire se rappeler que la science française est au premier rang des plus grandes réussites, des plus belles conceptions de l'esprit humain. L'Exposition Médicale française en apportera la preuve aux visiteurs respectueux et éblouis.

Quant à la Foire de Hanoi, périodique manifestation de l'activité et de l'ingéniosité indochinoises, elle a, cette année, une signification particulière et très élevée, qui justifie une présentation spéciale par notre revue.

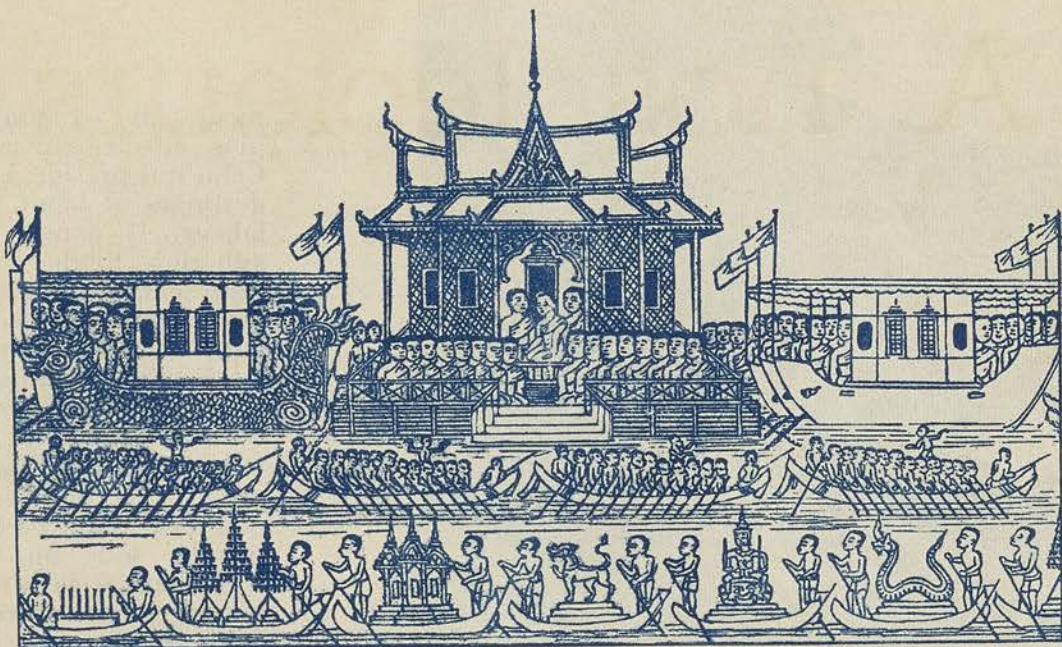
En effet, nous sommes en un temps de crise extrêmement sévère et d'incertitude. Le monde presque entier est en feu, l'Extrême-Orient n'est exempt ni de guerres ni de périls, les routes maritimes et aériennes sont à peu près toutes interrompues, les échanges réduits à pas grand-chose. De plus en plus, et pour un temps dont nul ne peut annoncer la durée, l'Indochine doit vivre pour ainsi dire exclusivement sur elle-même et par elle-même. Ses ressources propres sont les seules dont elle dispose, et il est évident qu'elle n'était pas préparée industriellement à l'exercice d'une autarcie quasiment complète.

Elle aurait pu, dans ces conjonctures, s'abandonner au découragement, se laisser gagner par le marasme. Mais non ! Dirigée énergiquement et sagement, elle fait face, de tout son labeur énergétique et inventif, à une situation difficile ; elle s'adapte aux circonstances avec une vaillance calme, étonnant ceux qui ne la connaissaient pas bien. Et en ce temps troublé elle présente sa Foire, comme d'habitude, avec plus d'éclat et de nouveauté que d'habitude.

C'est très bien. Cela méritait un soin particulier dans la présentation sur le papier, et c'est à quoi nous nous appliquerons. Pour cela, un peu de retard nous sera pardonné.

INDOCHINE





CÉRÉMONIES TRADITIONNELLES

DU

RETRAIT DES EAUX

ET DES

SALUTATIONS A LA LUNE

D'un bref coup de ci-seaux, S. M. Norodom Sihanouk Varman, Roi du Cambodge, coupe un fil ténu de coton qui barre d'une invisible blancheur l'étendue des eaux.

Usant, par ce symbole, du pouvoir efficace qui accorde à Sa volonté le jeu des éléments comme il place Son peuple sous Sa loi, le Souverain donne permission au fleuve de prendre un nouveau cours.

Il accomplit, par ce geste, un acte grave de la vie du Royaume khmer.

Depuis que les Cambodgiens s'établirent, en effet, sur les terres fertiles du Sud de la Péninsule indochinoise, patiemment conquises, puis défendues si âprement contre tant d'envahisseurs, la vie agricole de leur apanage a été, année après année, saison après saison, commandée par les mouvements du Grand Fleuve qui pousse son flot limoneux des hautes terres du Sud de l'Asie jusqu'à la Mer de Chine.



TEXTE ET
PHOTOS
DE
JEAN
SAUVEPLANE

A ce rythme saisonnier d'une permanente exactitude, des millénaires les ont pliés.

Au début de l'an, le Mékong se gonfle d'un flux toujours plus épais ; une partie de ce surplus prend alors le chemin de l'immense dépression naturelle du Tonlé Sap, où se déverse le trop-plein de la crue. A l'entrée de l'hiver, lorsque s'établit la saison sèche et que

reparaissent sous la surface tumultueuse des rapides les roches noires qui parsèment son lit, tout reflue vers la mer. Les eaux se retirent lentement, le Tonlé Sap se vide.

Alors commence la pêche sur ces étendues où, pendant de longs mois, le poisson s'est multiplié dans des fonds propices. Alors s'ouvre l'époque des cultures riches sur les berges laissées à découvert, fécondées par l'alluvion. Alors sonne l'heure des travaux qui décideront, jusqu'à la crue suivante, de l'abondance ou de la disette dans le pays cambodgien.



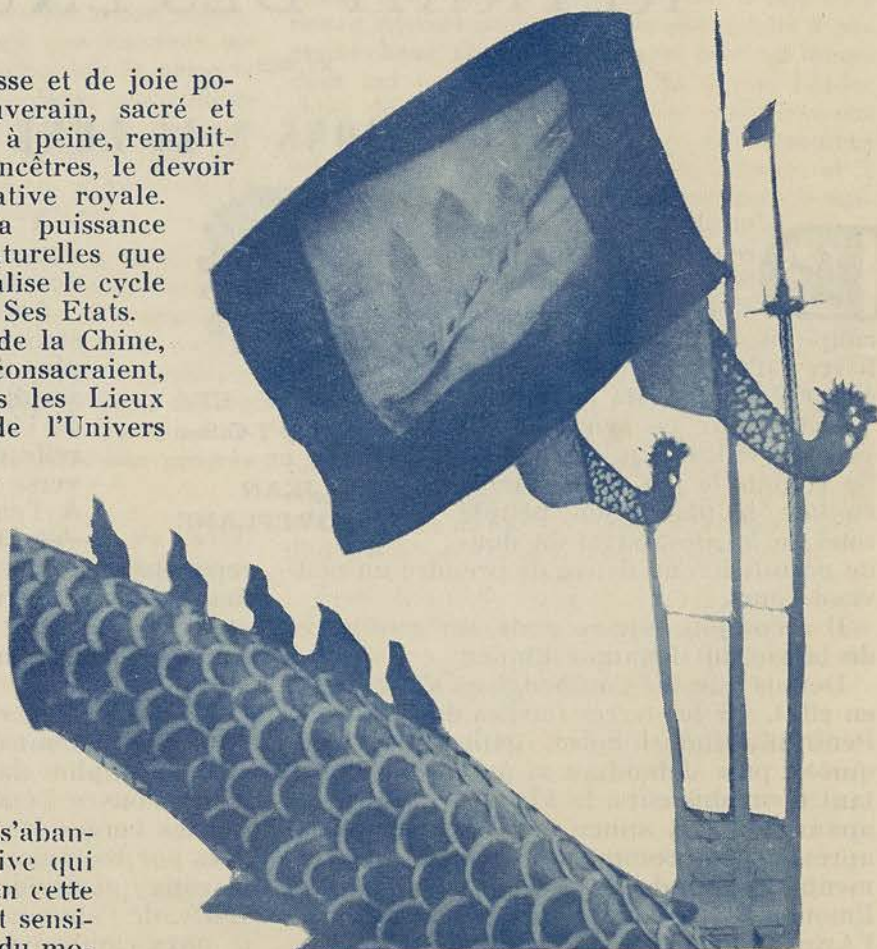
ment, il communie plus étroitement avec Celui qui préside à ses destinées et bénit Son labeur. Il donne son adhésion totale à ce représentant divin sans lequel son effort séculaire n'aurait jamais rien valu et, aujourd'hui encore, ne vaudrait toujours rien.

Il s'assemble, ce bon peuple, sous un ciel très doux. Il garnit les berges d'un cordon épais et joyeux. Des sampans, des pirogues, il déborde sur l'eau. Il y a des grappes d'enfants dans les arbres. Et l'on bavarde et l'on rit. Un nouveau Roi

Ainsi, en ce jour de liesse et de joie populaire, le nouveau Souverain, sacré et oint il y a quelques jours à peine, remplit-Il, comme ses Augustes Ancêtres, le devoir rituel qui est Sa prérogative royale. Scellant l'alliance de Sa puissance dynastique aux forces naturelles que Sa vertu ordonne, Il sacralise le cycle de la vie paysanne dans Ses Etats.

Comme les empereurs de la Chine, mandataires du Ciel, consacraient, par leurs sacrifices dans les Lieux Saints, l'aménagement de l'Univers réglé par les démiurges dont ils étaient issus, le jeune Roi du Cambodge, gardien de la tradition, fortifie Son pouvoir par l'Union de Sa couronne avec le sol fécondé par la grâce des eaux et le labeur de Son peuple.

Ce dernier est tout à sa joie. Apercevant des présages favorables, il s'abandonne à l'émotion collective qui l'a animé de tout temps en cette heure faste. Mais, finement sensible au caractère singulier du mo-



vient d'être couronné qui préside aux fêtes. On L'a vu, Il a parlé à Son peuple. Il est jeune et beau.

Le voici, d'ailleurs, qui descend à la maison flottante, parmi Son cortège blanc et or. L'édifice aux toits jaunes amarré sur le fleuve, devant le Palais, s'emplit de seigneurs, de mandarins, d'hôtes de marque.

Du coup, les équipages s'affairent et rajustent leurs ceintures. Les pirogues sont toutes là, rangées, minces comme des barres, droites comme des traits. Leur proue laquée dresse une courbe nette sur le miroir terni de l'eau, délicatement peinte d'ors légers. Des guirlandes propitiatoires

de corolles blanches retombent avec grâce et, au milieu de festons de feuillages, une offrande de fruits luit discrètement.

Depuis que les fêtes ont commencé, elles ont déjà couru sur la nappe mouvante, les fines pirogues. Aujourd'hui, c'est leur envolée finale et les rameurs embarquent en souriant, gonflant leurs muscles sous les casques bleues, vertes, roses, et se donnent de grandes bourrades enfantines qui secouent les coques jusqu'à chavirer.

Une à une, elles glissent dans le courant pour s'assembler dans l'ombre des superstructures fantastiques et baroques des navires royaux. Gonflés de pavillons, bario-



lés de peinture fraîche, ceux-ci débordent à craquer de spectateurs privilégiés. Monstres ou serpents apprivoisés par le Souverain, machines de guerre propres à effrayer l'ennemi, quelle que soit leur origine, ils contractent désespérément vers le ciel les formes sinueuses de leurs châteaux de bois et ouvrent au-dessus de l'eau des gueules horribles et énormes, dans lesquelles des petits enfants se sont hissés pour bien voir.

Les chefs de nage prennent leurs ultimes dispositions. Les bouffons en costumes grotesques et comiques se lancent des défis de barque à barque, exécutent des contorsions périlleuses, apostrophent la foule. Dans les figures très brunes, sous les chevelures taillées en brosse, on voit s'ouvrir l'éclair blanc de nombreux sourires.

Sur le quai, on sonne le clairon. Sa Ma-

jesté Sisavang Vong, Roi de Luang-prabang, hôte du Roi, gagne à son tour la maison flottante, suivi du Résident Supérieur au Laos et des Princes de Sa Cour. Entre tant de liens communs aux deux royaumes, il en est un qui peut être justement souligné en ce jour. Le Souverain de Luang-prabang ne vient-il pas, en effet, de ce pays de Lan-Xang où le Grand Fleuve coulant ici sous ses yeux apaisé et débinaire, s'élance avec une force déjà majestueuse vers son but lointain ? Là-haut, comme maintenant devant lui, sous la colline sacrée de Sa capitale, les pirogues creuses passent, lancées comme des pierres sur les remous orageux, pour venir mouiller aux embarcadères, sous les grands cocotiers.

Nouvelles sonneries, plus éclatantes. C'est

le Gouverneur Général qui vient, accompagné du Résident Supérieur au Cambodge. Le spectacle qui s'offre à sa vue, fermé par les lignes grises de toutes les canonnières de Cochinchine embossées sur le fleuve, ne doit pas déplaire, non plus, à son œil de marin, qui se pose déjà avec satisfaction sur le spectacle aimable de ces jeux nautiques.

Les pirogues remontent, en effet, le courant pour passer au ras de la maison flottante. Dans chaque esquif, les bouffons gesticulent avec plus d'entrain, redoublent de bagout. Comme au



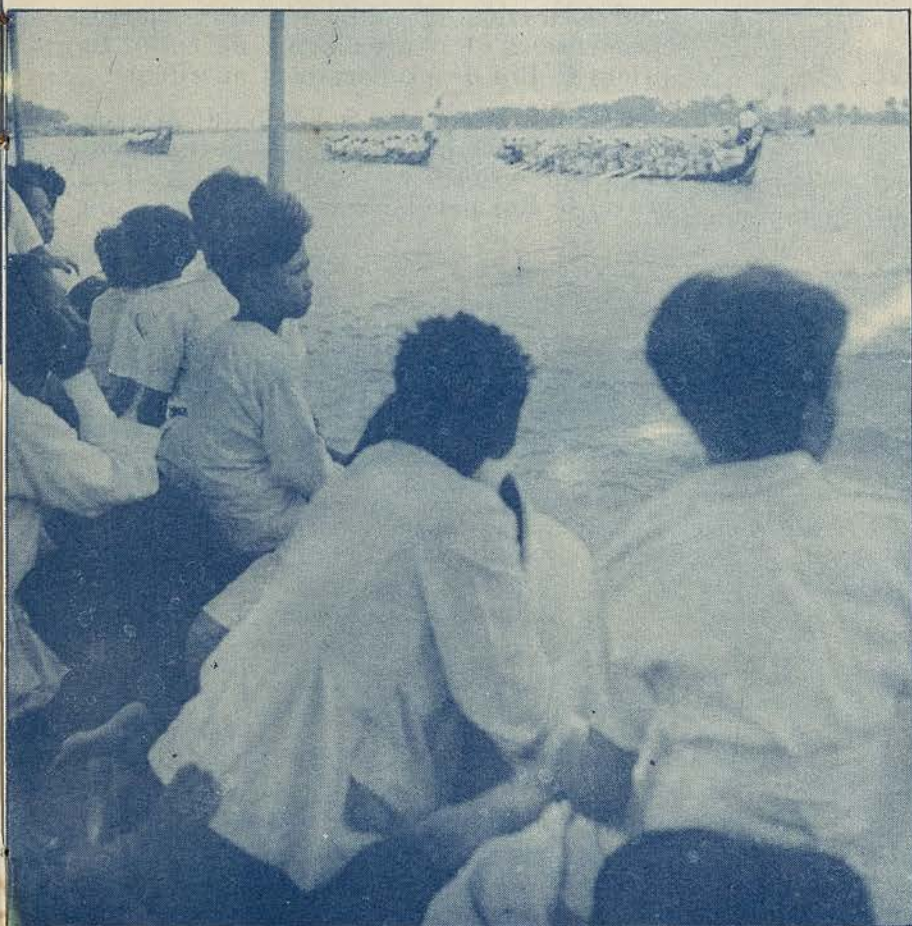
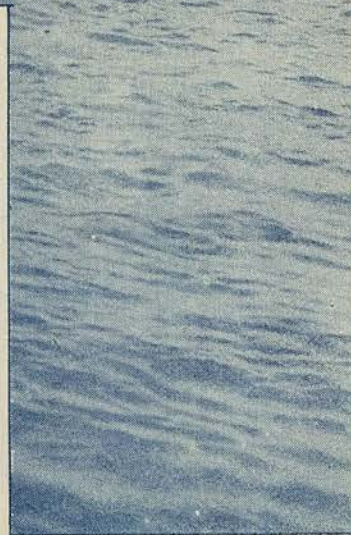
triomphe romain, la tradition ne veut-elle pas, en effet, qu'en cette heure le droit de libre parole soit donné aux sujets fidèles pour dire aux grands leurs pensées exactes et les sentiments secrets de leurs cœurs ?

Pourtant, parvenus à la hauteur de la personne royale, tous s'agenouillent d'un seul mouvement et cette déférence aisée et gracieuse du salut cambodgien est, pour le passant, un des signes les plus émouvants du lien qui les attache à ce jeune homme, fleuron de leur nation, maître de leurs destins.

★★

Un petit tambour sonne sur le fleuve. Lancées d'un jet unique pour l'effort des rameurs, tendues comme des arcs, les pirogues passent les juges, une, deux, trois... ouvrant derrière elles un grand sillage d'écume.

Encore une course. Les



de proues s'ébranle sur l'étendue grise avec des cris. C'est la grande course qui clôture la fête du Retrait des Eaux. Des tâches rouges, jaunes, bleues, confondues dans un même glissement tumultueux, défilent à toute vitesse, s'envole devant la tribune royale passent la ligne d'arrivée, puis, exécutant par une manœuvre hardie, une courbe parfaite, viennent se ranger

barques étroites qui glissaient au ras des eaux prennent de la netteté, grandissent, jaillissent tout d'un coup. Le mouvement rythmé de leur impulsion s'accélère, devient impétueux, saccadé. Toutes les têtes de l'équipage s'abaissent d'un même élan. Deux battements de tambour. Les rames se lèvent. Pas de gagnant cette fois.

Le jour se retire peu à peu, comme le sable sèche après le reflux. Très lentement, une lumière pâle s'évanouit. Soudain, les tambours roulent continûment. Une masse

sous les navires royaux dont les pavillons claquent dans l'air du soir. D'autres, encore d'autres descendent, rasant la face des eaux maintenant assombrie, pour venir mourir dans une arabesque élégante, dans la clarté des lampes qui s'allument.

Sur la rive opposée, une lune énorme se dégage des arbres et monte vite dans un ciel envahi par la nuit.

La maison flottante vibre de mille lumières. Au dehors, dans la pénombre, on voit glisser des architectures claires, des constructions légères ruisselantes de guirlandes lumineuses. Remorquées par une embarcation que l'on n'aperçoit pas, elles jettent dans le fleuve de grands reflets mouvants, dont les folles torsades blanches meurent au fond des vagues.

On lit dans la description officielle revêtue de la sanction de Sa Majesté : « L'autel flottant défile, accompagné des embarcations appartenant aux Princes, Ministres, Mandarins, lesquelles seront ornées de lanternes en étamine et en papier, représentant des monuments et des animaux symboliques.

« Le défilé, établi suivant le protocole, part de la grande jonque du Dragon, dans la direction du Sud. »

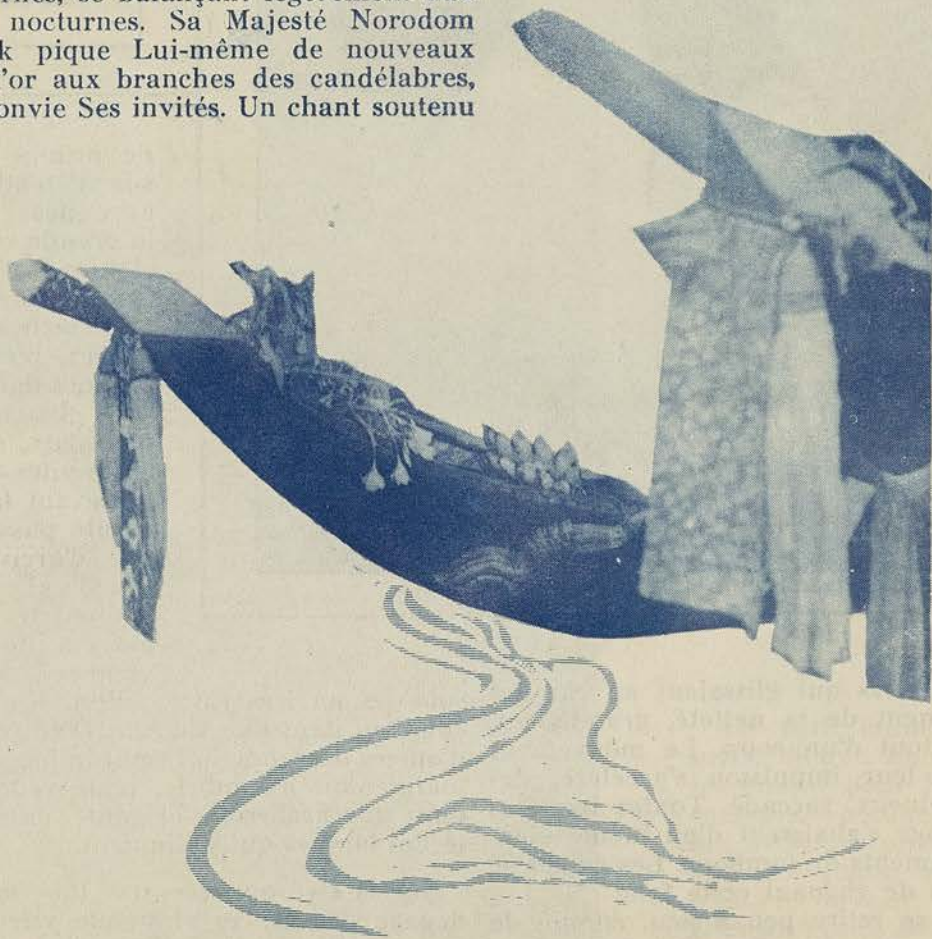
Voici effectivement l'autel flottant qui s'approche de la lisse, chargé de cierges et de lanternes, se balançant légèrement aux souffles nocturnes. Sa Majesté Norodom Sihanouk pique Lui-même de nouveaux points d'or aux branches des candélabres, puis y convie Ses invités. Un chant soutenu

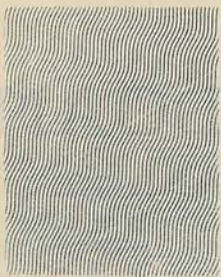
s'élève pendant que l'illumination s'accroît.

De l'estrade où elles sont massées, les chanteuses royales entonnent les thèmes convenables à cette heure qui prélude à la dernière cérémonie. Une ligne mélodique se dessine, hésite, puis reprend avec force, avec des variations, scandée avec monotonie sur un rythme uniforme par la musique sacrée.

Les Brahmes au mince chignon, s'avancent à travers la foule, les bras chargés d'encensoirs et d'instruments de culte. Ils prient le Roi de prendre part au rituel.

Agenouillés comme à l'accoutumée aux pieds du Souverain, les prêtres psalmodient une lente prière. Le chant s'arrête. Très grave, le Roi penche vers leurs visages un





visage pensif. Il reçoit l'eau des aiguères d'argent et procède aux lustrations. La litanie reprend, puis c'est le silence, déchiré par l'appel sauvage et mélancolique des conques marines qui termine l'office. D'un coup, la musique et les chants reprennent avec allégresse, noyant le brouhaha qui naît.

La lune que l'on salue est maintenant haute sur l'horizon.

C'est la fin des cérémonies traditionnelles du Retrait des Eaux, en cet automne de 1941, au royaume du Cambodge.

Jean SAUVEPLANE.



S. E. BUI-BANG-DOAN

Ministre de la Justice en Annam



QUELQUES jours après le retour de Sa Majesté dans Ses Etats, une Ordonnance fut prise pour définir l'esprit de la Rénovation nationale voulue par le Souverain. En ce qui concerne la réforme judiciaire, l'Empereur proclama :

« Afin de faciliter à nos mandarins et à nos sujets l'accomplissement de leurs devoirs suivant

les cinq relations de nos auteurs classiques, Nous avons entrepris de les doter d'une loi claire et précise, facilement compréhensible du juge comme du justiciable et qui donne à tous les garanties indispensables dont doivent être entourées les applications des principes moraux qui régissent notre société annamite.

« Nous ne ferons là que reprendre et continuer



S. E. BUI-BANG-DOAN

l'œuvre de nos illustres prédécesseurs, Nous ne chercherons qu'à mettre en harmonie avec l'évolution de notre peuple, les lois que Nous édicterons, les respectant dans leur esprit, mais les modifiant dans la forme afin que leur application pratique se concilie avec les exigences de la vie moderne.

« Nous condenserons ainsi en divers Codes élaborés suivant les méthodes juridiques les plus modernes toutes les lois et règlements antérieurs à notre règne.

« Cette œuvre est en bonne voie de réalisation grâce au Gouvernement protecteur qui, à notre demande, a bien voulu placer auprès de

notre Gouvernement un haut magistrat français en qualité de Conseiller juriste ; Nous espérons qu'elle verra le jour prochainement et Nous envisagerons de la compléter par une organisation de nos tribunaux qui nous conduira par étapes à la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires. »

Ainsi l'Ordonnance de Règne du 10 septembre 1932 a expressément notifié la volonté du Souverain de doter l'Annam d'une codification des lois et des tribunaux modernes. Par le « DU » du 23 mai 1933, le Souverain se réserve l'exercice de la plénitude de son droit de grâce et décide que la justice est rendue en son nom par

l'intermédiaire de Son Ministre de la Justice et de Ses mandarins à qui l'Empereur délègue Ses pouvoirs en cette matière.

Le Département de la Justice, dont les attributions sont spécifiées dans la même Ordonnance, a été confié depuis le 2 mai 1933 à S. E. Bui-bang-Doan, ancien Tuân-phu et Président de Tribunal provincial au Tonkin, connu par son expérience et son intégrité.

L'homme est bien à la hauteur de sa tâche.

Né en septembre 1886, originaire du village de Liên-bat-chùa, phu de Ung-hoa, province de Hà-dông (Tonkin), S. E. Bui-bang-Doan est le descendant d'une illustre lignée de lettrés et de mandarins. Son père avait été Tuân-phu de la province de Hung-hoa. Son grand-père, reçu *thù-khoa* (1^{er} lauréat des concours triennaux) sous le règne de Minh-Mang, *tiên-si* (docteur) sous le règne de Thiêu-Tri, avait été Tông-dôc de Bac-ninh sous le règne de Tu-Duc, avec le grade de Thai-tu Thiêu-bao.

Fidèle à la tradition familiale, S. E. Bui-bang-Doan apprenait les caractères chinois dès le plus jeune âge. Il fut reçu *cù-nhân* en 1906 au concours littéraire triennal de Nam-dinh, au moment où le programme du concours, tout composé d'études traditionnelles et de caractères chinois, n'était pas encore modifié.

Entré en 1907 à l'école des mandarins (Hầu-bô trung), il en sortit en 1911, diplômé avec le numéro 1.

En août 1911, il fut nommé tri-huyên stagiaire à Nam-dinh.

De cette date à 1925, il occupa successivement cinq postes de tri-huyên à Phu-tho, Thai-nguyên, Hung-yên et Bac-ninh, et deux postes de tri-phu à Nam-dinh.

En juillet 1926, il fut promu an-sat, et en février 1927, nommé an-sat à Lang-son. En janvier 1928, il fut envoyé en mission en Cochinchine.

De retour de ce séjour dans le Sud, en juin 1928, S. E. Bui-bang-Doan fut nommé Tuân-phu p. i. de la province de Cao-bang.

En août 1928, il reprit ses fonctions de an-sat à la province de Phuc-yên.

En mai 1930, il fut chargé des fonctions de Président de Tribunal provincial de Bac-ninh, fonctions qui étaient confiées, depuis le début de la réforme judiciaire au Tonkin (1917) jusqu'à cette date, à des magistrats français ou des administrateurs des services civils.

En mars 1932, il fut nommé Tuân-phu de la province de Cao-bang, et en février 1933, Tuân-phu de Ninh-binh.

Le 2 mai 1933, S. E. Bui-bang-Doan fut appe-

lé par S. M. l'Empereur à la Cour de Hué pour prendre la direction du Ministère de la Justice.

Pour compléter cette rapide biographie, ajoutons que S. E. Bui-bang-Doan est Chevalier de la Légion d'honneur (mai 1934), Commandeur du Dragon d'Annam (janvier 1934), Commandeur du Mérite Agricole (octobre 1936), Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin (octobre 1937), Commandeur du Million d'Eléphants (1939), titulaire du Kim-Khanh de 1^{re} classe (mars 1934), du Kim-Tiên de 1^{re} classe (septembre 1936).

Tel est l'homme à qui S. M. Bao-Dai a confié le portefeuille de la Justice en Annam. Ce Département, depuis la date du 2 mai 1933, prend un visage nouveau. Se mettant immédiatement à l'ouvrage, S. E. Bui-bang-Doan étudiait les dossiers, demandait des renseignements, inspectait les provinces, et arrivait rapidement à arrêter un programme d'action pour son Département. Sous l'impulsion éclairée et la haute compétence de ce haut mandarin, la réforme judiciaire a été conduite avec sûreté et méthode et a donné des résultats pratiques faisant l'admiration de tous.

Malgré les moyens restreints dont il disposait, S. E. Bui-bang-Doan est parvenu non seulement à l'affirmation d'une doctrine judiciaire très nette et conciliant harmonieusement les anciennes traditions avec l'évolution sociale nouvelle, mais encore au relèvement professionnel et moral des juges chargés d'appliquer des principes auxquels ils étaient peu familiers.

Aux Conseillers juristes placés auprès du Gouvernement annamite, MM. Collet et Gage, le Ministre de la Justice apporta une précieuse collaboration dans l'élaboration du nouveau Code pénal de l'Annam (3 juillet 1933) ; du nouveau Règlement de la procédure civile et pénale (2 août 1933) ; de l'Ordonnance du 3 novembre concernant la compétence exclusive du Ministère de la Justice ; du nouveau Code civil de l'Annam (juillet 1936, septembre 1939), ainsi que dans l'achèvement d'un nombre important de textes d'application concernant la réforme judiciaire et les actes officiels subséquents.

Le fonctionnement de la justice en Annam fait l'objet d'un contrôle personnel de S. E. Bui-bang-Doan qui se dépense afin de parvenir rapidement à une unité de doctrine et d'action en éduquant lui-même le corps de magistrats qui dépendent de lui.

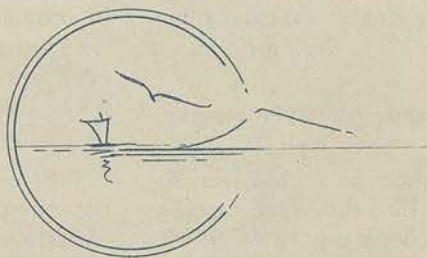
Nous ne saurions également oublier de souligner la grande activité déployée par le Département de la Justice dans la modernisation de ses bureaux et de son personnel, ainsi que dans l'expédition des affaires du Ministère. Le

tableau de récapitulation des jugements pénaux et civils rendus par le Ministère au cours de ces quelques dernières années nous montre qu'en 1937, le total des jugements s'est élevé à 2.616 ; en 1938, à 3.191 ; en 1939, à 3.314 ; et en 1940, à 3.913.

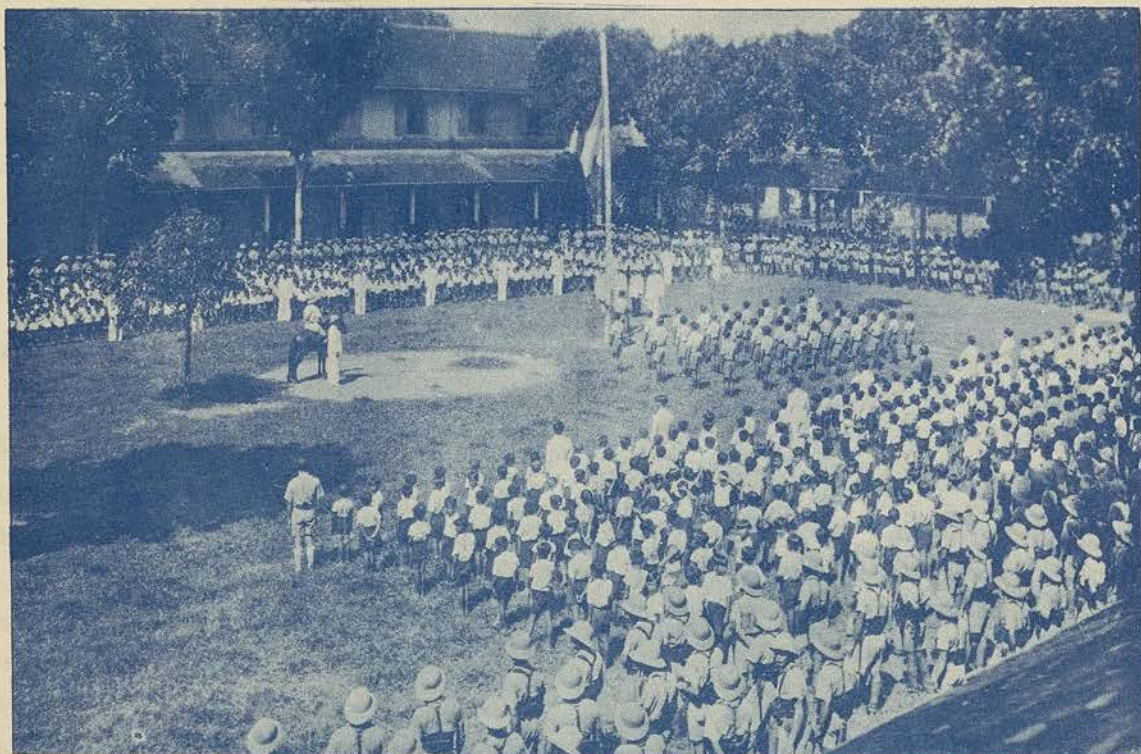
S'il nous est permis de risquer une comparaison, nous dirons que, par rapport au Tonkin où la réforme judiciaire commençait depuis 1917, la justice en Annam, en huit ans, a réalisé des améliorations plus nettes et plus rapides. Il suffit de remarquer que, quelques années à peine après la prise de service de S. E. Bui-bang-Doàn, l'activité du Ministère de la Justice s'alignait déjà avec celle des autres Départements, et retenait déjà l'attention de tous. Ce ne fut pas sans raison que, parlant des réformes en Annam, M. le Gouverneur Général Robin déclarait, en 1936, au Conseil de Gouvernement : « Dans la pratique, j'en ai acquis le témoignage moi-même en parcourant les provinces d'Annam, plusieurs services du Gouvernement anna-

mite ont reçu des réformes en cause une impulsion nouvelle et de notables améliorations. On est unanime à reconnaître que la Justice, qui jadis donnait prise à tant de critiques dont bien souvent je me suis fait personnellement l'écho lorsque j'étais Résident, est rendue avec célérité, avec netteté morale et surtout avec le constant souci d'exclure tout arbitraire. »

Parlant de S. E. Bui-bang-Doàn, nous nous en voudrions de ne pas associer notre voix à celle de certain observateur impartial — dut la modestie de ce haut mandarin en souffrir énormément, — pour rendre un hommage tout particulier à ce Ministre, ce grand modeste, ce grand taciturne, qui est un homme et un chef dans toute l'acception de ces mots, possédant un haut idéal et s'appliquant à le réaliser dans le silence et le seul souci du bien public, et dont le nom restera comme celui d'un réformateur prudent et consciencieux dont l'œuvre aura porté d'amples fruits.



RASSEMBLEMENT DE LA JEUNESSE



A MYTHO. — La cérémonie des couleurs.



A BENTRE. — Cérémonie en l'honneur des maîtres défunts.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Cambodge)



M. VAR KAMEL
Chauvaykhêt de Kandal

Né le 16 novembre 1898, fils de l'ancien Gouverneur de l'importante et riche province de Baphnom, M. Var-Kamel fit de brillantes études au Lycée Sisowath de Phnom-penh et au Lycée du Protectorat à Hanoi.

Remarqué pour son jeune âge et sa vive intelligence, il fut envoyé en France perfectionner sa culture française.

Revenu au Cambodge, après plusieurs années d'études à la Faculté d'Aix-en-Provence, avec un solide bagage intellectuel, il fut admis en 1923 dans l'Administration cambodgienne en qualité de Kromokar principal.

Dès sa nomination, le Gouvernement cambodgien le désigna pour servir au 2^e Bureau de la Résidence supérieure dont la compétence s'étendait à l'organisation de l'Administration cambodgienne et à la coordination de ses services avec ceux du Protectorat.

Après trois années consécutives de service à ce bureau, le Gouvernement Royal lui con-

fia des fonctions d'autorité qu'il n'a cessé de remplir de la façon la plus satisfaisante.

Gouverneur d'élite, doué de réelles qualités morales et intellectuelles, M. Var-Kamel, dont la probité et l'intégrité sont connues de tous, sait obtenir les meilleurs résultats dans la province placée sous sa direction, tout en se faisant estimer et respecter de ses administrés par sa grande sagesse et sa sollicitude à l'égard des humbles.

M. Var-Kamel a atteint le sommet de la hiérarchie.

Il a été appelé par la confiance du Gouvernement Royal à diriger la très importante province de Kandal, en remplacement de S. E. Ung-Hy, élevé à la dignité de Ministre.

M. Var-Kamel a été désigné pour faire partie de la Commission de délimitation des frontières entre la Thaïlande et le Cambodge.

Il est Officier de l'Ordre Royal.

FEUILLES ERRANTES BOKOR

(Suite)

par le D^r Guy ISSARTIER

CLAIRIÈRES — CAMPEMENTS.

Les silencieuses clairières de Popokvil, vertes et tendres comme de l'eau, pareilles à des étangs endormis qui soudain frissonnent, ondulant sous la brise du Nord, tour à tour en nappes de reflets, ou s'éteignant dans une ombre noire; semée d'îlots touffus, cernées par la forêt moutonneuse et que gardent, de toutes parts, les cimes empanachées de nuages...

Ça et là, sur le lac d'herbes drues, surnagent des têtes de rocs aux figures étranges, burinées sous le ciseau du temps, rongées par la dent grignotante des pluies, et que des mains invisibles, sans cesse, pétrissent en géantes ébauches.

Ailleurs, s'éclaire la toison plus fauve, la blondeur chaude d'un velours de mousses sur les feuilles...

Loin des routes, le soir, campements dans les clairières inhabitées, où seul le murmure d'un ruisseau sauvage dans le lit tourmenté des pierres sinue à travers le frais silence...

Calme si grand, si pur, qu'il semble résonner aux oreilles comme un cristal vide dans la vibration du ciel sans fond, en ondes sourdes, pareilles au bourdon grave de l'infini.

Un instant le soleil se penche à la crête des bois. Une longue clarté se diffuse et meurt. Des voix dans la forêt se répondent. Puis tout se fond dans l'indistincte nuit. Il n'y a plus que le bruit menu et familier du bois qui se consume. Le feu de camp comme un magicien solitaire accumule sous lui ses lingots d'or.

Des grenouilles épèlent leur alphabet, Ko, Kho, Ngo, se râclent la gorge, recommencent (Ecole de grenouilles, cours de nuit).

Alentour, pleuvent les cris des grillons.

Sous la tente glisse la brise gorgée d'arômes vivaces. Un vent brusque parfois, pareil à une bête joueuse, secoue la toile qui bat comme une aile d'oiseau. Au ras de terre, une touffe d'herbes caresse l'oreille du dormeur qui sursaute, et saisit son fusil. La nuit se moque doucement de lui. Pourtant, quelque part dans les savanes proches, rôdent des hardes d'éléphants et des fauves.

La lande triste, vide, s'assombrit sous ses voiles de brume. Goutte à goutte perle la rosée des heures. Puis une pâleur grise, comme le halo d'un projecteur, traverse le rideau des ténèbres. La lune errante, mélanco-

lique, paraît sur les bois. Elle s'arrache d'un caillot de vapeurs. Folle lune, avec son falot, que cherche-t-elle dans toutes les grottes du firmament ? Un nuage la guette, s'élance, l'engloutit.

O rêves que l'on fait, dans les nuits fraîches et pures des forêts, couché sur l'odorante terre ! Rêves de fleurs et de bêtes, grands rêves qui se prolongent, s'amplifient, nourris des sucres de l'air, des souterrains murmures. Obsédants, ils vous emportent dans un monde ignoré des maisons des hommes, des maisons emmurées où l'on étouffe. Ils ont l'aile de l'éther dans lequel baignent le corps et l'âme du vagabond, confié à la garde des étoiles.

Mais le matin, mais l'aube fraîche, miraculeuse au premier soleil, l'apparition pudique du jour dans les sites

inviolés ! A l'aurore, une lumière douce peu à peu s'insinue autour de la tente, la cerne, la traverse. Et le souffle s'emplit de l'air liquide comme une boisson, enivrant breuvage dont on ne peut se rassasier. Odeur puissante, âcre et poivrée, de la forêt douce-amère, parfums de miel et de figue mûre qui voyagent dans le vent ; violentes senteurs du fond des mousses, ou celle, pareille à une essence, que distille la rosée suspendue aux corolles des fleurs.

Un essaim d'abeilles passe en ronflant comme un avion. Des aigles tournent dans l'azur. Deux calaos, d'un vol lourd, entre les cimes des arbres battent râpeusement des ailes — comme une batteuse de grains. Un cerf brame dans la forêt. Solitude absolue, dans la virginité du monde.

Le Maréchal a dit :

La nouvelle conception de la vie sociale est purement et profondément française.

Libéralisme, capitalisme, collectivisme, sont en France des produits étrangers, importés, que la France rendue à elle-même rejette tout naturellement.

LA REVANCHE DU PETIT DIEU

par Louis MALLERET

E vous confie aussi cette menue divinité tibétaine, dit M. Lacourderie à ses amis Trémigaud. Prenez-en un soin extrême, car elle détient des pouvoirs mystérieux. »

Le sinologue partait pour un long voyage qui devait le conduire en Mongolie. Son absence allait durer plus d'une année. Il s'était donc débarrassé de tous ses meubles, laissant à la garde de ses meilleurs amis les objets auxquels il tenait le plus.

Il considéra un instant la statuette dont le bronze doré au mercure, avait dans cette fin d'après-midi, des reflets lumineux et chauds. Sa pensée se reporta vers cette matinée ensoleillée où, arrêtant son cheval dans une rue de Tali-fou, ses yeux étaient tombés sur la statuette qui brillait dans l'obscurité d'une échoppe d'un médicastre yunnanais.

« On donne à ce petit dieu, le nom d'Amitayus, dit-il avec conviction, c'est-à-dire « Vie Infinie ». Il s'échappe de lui, une sorte de magnétisme, peut-être des radiations actives issues de l'énergie occulte que quelque lama y a enfermée.

— Ainsi, tu crois encore à ces diableries ? dit Trémigaud avec un sourire sceptique. C'était un esprit froid, positif, inaccessible à la notion du mystère. Ingénieur des mines, il était venu en Indochine pour diriger de gigantesques travaux d'hydraulique. Il y avait retrouvé son vieil ami Lacourderie, féru d'orientalisme, voyageur intrépide et passionné pour les curiosités de l'Asie.

— Ne croyez-vous pas que votre jolie statuette serait mieux dans une malle ? déclara M^{me} Trémigaud qui était un peu superstitieuse et s'effrayait volontiers des présages.

— Mais non, mais non, ma chérie, dit son mari. Je suis parfaitement tranquille sur les vertus réelles ou supposées de ce charmant bibelot.

— D'ailleurs, il ne peut vous arriver que du bien à le conserver chez vous, ajouta M. La-

courderie. Vous voyez ce petit vase que le dieu tient entre ses mains réunies ? Il est censé contenir l'élixir d'immortalité. Amitayus est ainsi le dispensateur de la Vie Eternelle.

— Farceur ! s'exclama l'ingénieur. Alors tu t'imagines que ton petit dieu va nous faire dépasser l'âge de ce vieux cacochyme de Ma-thusalem ?

— Les pouvoirs sont en réalité à l'intérieur de la statuette, dit le savant à M^{me} Trémigaud, conquise par la pensée d'une jeunesse sans fin. Voyez-vous cette plaque de métal qui, en dessous, ferme le creux de la statuette ? Elle dissimule de menus sachets jaunes, contenant des graines cueillies sans doute par les pasteurs des plateaux tibétains. Celles-ci appartiennent probablement à des plantes dont les propriétés nous sont inconnues. Elles sont accompagnées aussi de menus rouleaux de prières portant des caractères indéchiffrables, des formules mystiques et des signes magiques que seul pourrait interpréter un lama.

— Et en quoi ces grimoires peuvent-ils émettre les radiations que tu leur prêtes ? dit Trémigaud.

— Ce ne sont pas eux évidemment qui pourraient seuls communiquer à l'objet ses pouvoirs occultes, dit le sinologue. Mais on peut supposer qu'un magicien versé dans les sciences secrètes a fait passer dans ces graines et ces symboles mystiques le fluide d'une énergie vitale dont ils sont le support. Les exercices du « yoga » ont donné à certains docteurs du Tibet, les moyens de capter et de diriger à volonté des forces psychiques dont nos esprits forts, ajouta-t-il en se tournant vers Trémigaud, ne soupçonnent même pas l'existence.

— En somme, si je comprends bien, dit l'ingénieur, tu verses maintenant dans la sorcellerie et tu m'accuses de ne pas vouloir te suivre sur ce terrain. Je t'y abandonne volontiers, mon ami. Mais as-tu pensé quelquefois que tu pouvais sentir le fagot à professer de semblables théories ?

— Cela m'est bien égal, répondit Lacourderie. Quoi qu'il en soit, tant que cette statuette demeurera dans votre maison, vous serez assurés d'être protégés contre la maladie et les menues misères qui annoncent notre déclin. Mais si par malheur, ce bronze venait à être privé de tout ce qu'il renferme dans ses profondeurs secrètes, alors je ne sais pas ce qui pourrait arriver. Toute cette énergie soudain délivrée ne manquerait pas de frapper l'imprudent qui l'aurait libérée de son état latent. Il est possible d'ailleurs, ajouta-t-il avec un sourire, qu'elle le rende immortel.

— Vous pouvez compter sur nous », répliqua vivement M^{me} Trémigaud en plaçant l'objet, avec d'innombrables précautions, dans son sac à main.

Et ils se quittèrent.

Un an plus tard, le sinologue, après une fructueuse moisson d'observations, regagnait la Cochinchine. Il s'était embarqué à Shanghai sur un vapeur des Messageries Maritimes et, ce soir-là, prenait tranquillement son tilleul, tandis que l'orchestre du bar berçait d'une musique sensuelle le lent balancement du paquebot. Depuis trois jours, on était entré dans les mers chaudes et le savant retrouvait, après un hiver passé en Mandchourie, une impression de tiédeur qui pénétrait tout son être. Le regard perdu dans ses souvenirs, il s'abandonnait aux fantaisies fugitives de sa rêverie, quand il devina une présence à ses côtés. Il leva la tête.

« Excusez-moi, Monsieur, dit le maître d'hôtel, il y a un radiotélégramme pour vous.

— Un télégramme ? Ah ! Bon. Donnez ! »

Il déplia nerveusement le papier. Une pâleur mortelle se répandit sur ses traits. Devant lui, des mots terribles flamboyaient : « Ménage Trémigaud noyé dans passage Mékong. Maître Blandin chargé curatelle, vous remettra malles et objets en dépôt chez eux ».

Que s'était-il passé ? En vain son esprit essayait d'imaginer le drame. Il se rappelait avoir descendu le grand fleuve dans des pirogues légères. Il revoyait le passage des rapides dans le jaillissement de l'écume, la longue embarcation filant comme une flèche entre les écueils, les piroguiers laotiens gouvernant la fragile nacelle dans le tumulte grondant du flot. Il évoquait aussi ces coups de vent subits

qui, dans le Haut-Laos, s'élèvent quelquefois sur la surface du géant, la tornade hurlante s'abatant sur les eaux, happant les frêles pirogues, emportant dans sa démente, les troncs d'arbres et les gens. Alors, frémissant d'horreur, il apercevait devant lui l'hallucinant spectacle, ses amis se débattant un instant parmi des vagues énormes, l'abîme les tirant à lui, puis le calme de la nature rassérénée versant sur les ruines et les deuils, l'apaisement d'un soir limpide et triomphant.

L'orchestre du bar s'était tu. Sur le paquebot endormi, les lumières s'éteignaient une à une. Mais le voyageur demeurait pétrifié dans son fauteuil de rotin. Fort avant dans la nuit, il resta ainsi immobile, enseveli dans ses pensées profondes comme la mer voisine et comme l'insondable mystère de la mort.

★★

Quelques jours plus tard, M. Lacourderie avait regagné Saigon. Son premier soin fut de louer une habitation dans un lieu calme et solitaire, pas trop éloigné de la ville, pas trop rapproché non plus, comme le sont, aimait-il à dire, les monastères où fleurit la sagesse du Bouddha. Un matin, il était occupé à disposer sur des meubles les bibelots qu'il avait rassemblés au cours de ses voyages en Asie. Dans une boîte posée sur un fauteuil, il aperçut soudain le petit Amitayus qu'il avait confié à ses amis Trémigaud.

« Il faut que je lui trouve une place de choix, se dit-il. Là, près de ce vieux bleu, il sera tout à fait bien. »

Il venait de saisir l'objet et le caressait de ses doigts flexibles, quand il eut l'indéfinissable sentiment que la statuette n'avait plus le noble poids du bronze qu'il lui trouvait jadis, quand il la tenait ainsi, chaudement abritée dans ses mains. Machinalement, il retourna l'objet. Ses yeux s'arrêtèrent sur une légère réraffure de la plaque de métal qui en fermait la cavité. D'un geste nerveux il fit sauter le mince couvercle. Alors, devant l'ouverture béante, il recula épouvanté. Les sachets de graines et les rouleaux de prières n'y étaient plus.

Louis MALLERET.

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

Huntziger — Weygand.

Après la mort tragique du Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre, voici que le plus illustre Chef de l'Armée française prend sa retraite et revient à la vie privée.

Dans notre dernière chronique que nous avions consacrée au général mort en service commandé au cours d'un terrible accident d'avion, nous avions omis de reproduire sa citation à l'ordre de la Nation. Or, voici que vendredi une autre citation conférerait au Général Weygand la distinction suprême que le Gouvernement accorde aux plus grands serviteurs du pays.

Il y a un parallélisme saisissant dans ces deux destins tout entiers consacrés au service de la France. Nous pensons honorer le général mort et indiquer notre admiration pour l'ancien généralissime en donnant côte à côte le texte des deux magnifiques citations qui les concernent.

Général Huntziger : Chef de très haute valeur dont la Patrie conservera pieusement le souvenir. Au cours d'une magnifique carrière, n'eut qu'une seule ambition : servir la France. L'a servie sous tous les cieux ; en Orient aux heures glorieuses de 1918 ; au Brésil, à Madagascar, en Chine, au Levant. A partout su, par son rayonnement, s'attirer l'amitié et l'affection de tous.

Comme Commandant de la 2^e Armée, en mai 1940, a opposé en Argonne une résistance victorieuse à un adversaire supérieur en nombre et en matériel. Commandant en Chef des forces terrestres après l'Armistice qu'il eut le douloureux honneur de signer, avait la responsabilité de l'Armée française comme Ministre Secrétaire d'Etat à la Guerre, poste auquel l'appela le Chef de l'Etat.

A trouvé la mort alors qu'il regagnait Vichy en avion après un voyage d'inspection en Afrique du Nord au cours duquel il avait encore resserré les liens unissant la France d'Outre-Mer à la Mère-Patrie.

A une semaine de distance, à la suite de la suppression du poste de délégué général du Gouvernement en Afrique, la citation suivante fut décernée au Général Maxime Weygand :

Glorieux officier qui a servi la France pendant cinquante-six ans.

A fait montre, dans les jours de succès comme aux heures d'épreuve, d'un dévouement à la Patrie, d'une noblesse de caractère et d'attitude, a rempli les emplois les plus difficiles et les plus lourds de responsabilité avec un éclat, qui sont dignes de rester comme des exemples dans notre tradition militaire.

Collaborateur direct du Général Foch pendant presque toute la durée de la guerre de 1914-1918, Secrétaire général de la Conférence des Ambassadeurs de 1919 à 1923, en juin 1920, il prit une part prépondérante à la défaite russe devant Varsovie.

Haut Commissaire de France en Syrie d'avril 1923 à novembre 1924.

Directeur du Centre des Hautes Etudes militaires en novembre 1924.

Président du Conseil Supérieur de la Guerre et Inspecteur général de l'Armée de janvier 1930 à janvier 1934.

Nommé en septembre 1939 Commandant en Chef du théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale.

Appelé le 20 mai 1940 aux fonctions de Commandant en Chef de l'ensemble des théâtres d'opérations et de Chef d'Etat-Major général de la Défense Nationale.

Ministre de la Défense Nationale dans le Gouvernement du Maréchal.

Chargé le 6 septembre 1940 des fonctions exceptionnelles de Délégué général du Gouvernement en Afrique française.

A fait preuve dans tous ces postes de qualités insignes de Chef.

Ainsi, à 74 ans, après une carrière et des responsabilités prodigieuses, après avoir été l'un des plus sûrs artisans de la victoire en 1918 et du redressement français en 1941, Maxime Weygand quitte la vie publique.

Est-ce à dire que sa carrière soit terminée ? Nous ne le pensons pas. Ce soldat de plus de 70 ans, qui en paraît 55 tellement son activité physique force le respect et l'admiration ; cet historien de talent, sont appelés à servir encore la France. Des hommes comme Pétain, des hommes comme Weygand ne cessent jamais de servir.

Weygand s'est incliné devant des raisons d'Etat toutes-puissantes. La décision du Maréchal a été prise à la lumière de faits que nous ignorons, devant des inconnues qu'il connaît. Weygand les a comprises avec sa discipline de soldat et sa noblesse de Chef. Pourquoi voudrions-nous en chercher d'autres qui ne seraient peut-être que celles de notre imagination ?

N'est-ce pas symbolique que les deux grands Chefs, Huntziger et Weygand, l'un avant de mourir, l'autre avant de résigner ses fonctions, aient adressé tous deux leurs pensées à l'Afrique ?

Les derniers messages du Général Weygand sont destinés aux Gouverneurs Généraux de l'Afrique française : *Au moment où prend fin ma mission de Délégué général du Gouvernement, je vous adresse mes adieux et je vous demande d'être mes interprètes auprès de vos collaborateurs et des populations de l'Afrique française.*

Vos efforts et votre confiance m'ont toujours soutenu dans ma tâche, je vous en exprime ma plus profonde gratitude.

Jamais ne s'effacera de ma mémoire et de mon cœur le souvenir de l'honneur qui fut le mien et qui consista à coordonner vos activités tout entières à la prospérité et à l'unité de la France et de son Empire.

Grâce à vous, l'union derrière le Maréchal, Chef de l'Etat, est la sauvegarde de notre avenir.

Faites que tous y demeurent jalousement fidèles dans le loyalisme et dans la discipline.

A l'Armée d'Afrique : Officiers, sous-officiers et soldats des forces armées de l'Afrique française,

Ma dernière fierté et ma dernière joie de ma vie militaire auront été d'avoir été placé à votre tête. Au moment de vous quitter, je vous adresse mes adieux.

Continuez à être fidèles à vos magnifiques traditions, à vivre surtout au-dessous de vos drapeaux. Restez forts avec vos principes et unis.

Je m'incline avec ferveur devant vos drapeaux et étendards. Haut les cœurs !

Quelles que soient les raisons qui ont donné lieu à cette retraite, rappelons-nous que la décision a été prise par un Chef qui fut aussi le compagnon d'armes de Weygand. Celui qui a pris la décision et celui qui obéit se sont compris. Comment ne pas suivre Weygand et chercher à le surpasser — quand cela n'est pas possible — en loyalisme et en patriotisme ?

La Constitution française.

Le titre ne répond peut-être pas exactement à ce qui est, car il est encore prématuré de parler, avant la paix définitive, de la Constitution française. Cependant, les principes qui régiront la future communauté nationale viennent d'être indiqués par le Maréchal Pétain au cours d'une interview accordée à M. Sauvage, correspondant de la *Dépêche Tunisienne*.

Nous venons de lire, de relire, de lire encore ces 16 points qui constitueront le couronnement de la Révolution Nationale. Et nous restons pensifs devant cette admirable clarté de jugement, cette logique précise, cette noblesse de pensée et de forme. Ce n'est pas en un jour que cette œuvre née du désordre, poursuivie sur les chantiers chaotiques de la reconstruction, peut trouver sa forme définitive. Ultime pensée du Maréchal, pour reprendre sa propre parole, la Constitution mûrit lentement à la lueur des événements, des efforts chaque jour accomplis pour faire une France meilleure, nouvelle, prête à jouer son rôle dans le cadre européen reconstitué. Œuvre d'union, elle n'exclut aucun homme de bonne volonté, elle est l'œuvre maîtresse indiquant les droits et les obligations morales posées par la Révolution Nationale.

L'ensemble de ces 16 points n'est pas long à lire, a dit le Maréchal, mais s'ils sont bien compris, tout ira plus facilement, la Constitution s'appliquera d'elle-même :

1° L'homme tient de la nature des droits fondamentaux, mais ils ne lui sont garantis que par les communautés qui l'entourent : la famille l'élève, la profession le nourrit, la nation le protège ;

2° Reconnaître à l'homme des droits sans lui imposer des devoirs, c'est le corrompre. Lui imposer des devoirs sans lui reconnaître des droits, c'est l'avilir ;

3° La liberté et la justice sont des conquêtes, elles ne se maintiennent que par les vertus qui les engendrent : travail et courage, discipline et obéissance aux lois. Les citoyens doivent travailler à rendre la société toujours meilleure. Ils ne doivent pas s'indigner qu'elle soit encore imparfaite ;

4° L'esprit de revendication retarde le cours du progrès, comme l'esprit de collaboration le réalise ;

5° Tout citoyen cherchant son bien propre hors de l'intérêt commun va contre la raison et contre son intérêt même ;

6° Les citoyens doivent à la Patrie leur travail, leurs ressources et même leur vie ;

7° Aucune conviction politique, aucune préférence doctrinaire ne les dispense de ces obligations ;

8° Toute communauté requiert un chef. Tout chef étant responsable doit être honoré et servi. Il n'est plus digne d'être un chef dès qu'il devient oppresseur ;

9° L'Etat a pour fins la sécurité, l'honneur et la prospérité de la Nation. Il doit au criminel le châtimement, à l'innocent la protection ;

10° Ces hauts devoirs définissent sa mission. Il ne l'accomplit jamais qu'en exerçant son autorité dans la justice ;

11° L'Etat doit être indépendant ; l'effort d'aucun groupement de citoyens ne peut être toléré, qui oppose les citoyens les uns aux autres, et tend à ruiner l'autorité de l'Etat. Toute féodalité met en péril l'unité de la Nation. L'Etat se doit de la briser ;

12° L'Etat demande aux citoyens l'égalité des sacrifices et assure l'égalité des chances ;

13° L'Ecole est le prolongement de la famille. Elle doit faire comprendre à l'enfant les bienfaits de l'ordre humain qui le soutient. Elle doit le rendre sensible au beau, à la grandeur et à la continuité de la Patrie. Elle doit lui enseigner le respect des croyances morales et religieuses ;

14° Ni la naissance, ni la fortune ne confèrent un droit au commandement. La vraie hiérarchie est celle du talent ;

15° L'économie d'un pays n'est saine que dans la mesure où la prospérité des entreprises privées concourt au bien général de la communauté. La fortune n'a pas seulement des droits, elle a des devoirs proportionnés aux pouvoirs qu'elle confère ;

16° L'Etat délègue à ses fonctionnaires une part de son autorité, mais pour cette raison il punit la défaillance avec une sévérité exemplaire.

Nous avons tenu à citer entièrement. Car ce texte, en dehors de sa valeur morale, de sa beauté propre, comporte une autre signification. Il est la preuve de la vertu constructive de l'œuvre du Maréchal. Ceux qui hésitent, ceux qui doutent devraient comprendre quel prodigieux travail de reconstruction a été entrepris depuis juillet 1940 et quelles réalisations sont en cours, malgré la présence des armées d'occupation, malgré les effets d'un blocus implacable, malgré les prisonniers, malgré les deuils. Ils devraient comprendre, ceux-là qui critiqueraient encore, que le jour où l'Europe sortira de son cauchemar, que l'heure où sonneront les cloches de la Paix verra en même temps une France neuve, reconstruite, prête à participer totalement, de toutes ses forces récupérées, ses blessures étant fermées, à la grande œuvre de paix universelle.

Vers le deuxième front.

Il y a trois mois, à deux reprises, nous avions écrit ici même que la seule possibilité anglaise de soulager la pression allemande sur le front oriental était de faire une diversion en Libye, toute tentative de débarquement en Italie ou sur les côtes nord-européennes étant vouée à un échec certain.

Cette diversion vient de se produire. Peut-être ce mot ne convient-il pas exactement, car elle vise à mieux et s'effectue avec des moyens matériels extrêmement importants, avec tous les caractères d'une attaque poussée à fond.

Certes, tout l'annonçait depuis longtemps, cette offensive longuement préparée. Ses préliminaires avaient été marqués par des attaques incessantes contre les convois de ravitaillement italiens. Le 10 novembre en particulier, un convoi de 10 navires, partis de Tarente sous bonne escorte, avait été totalement anéanti par surprise malgré la forte protection des navires de guerre italiens. Coup extrêmement dur pour l'Axe, incontestable succès anglais.

Le 14 novembre, riposte brillante des sous-marins allemands opérant en Méditerranée : l'*Ark Royal* est coulé. Deux victimes seulement mais le troisième porte-avions anglais par le fond depuis le début de la guerre. La perte est d'importance : 22.000 tonnes, 31 nœuds de vitesse à 102.000 CV. aux moteurs, navire tout neuf (1938) et 60 avions à bord. Environ 1 milliard de francs. Le même jour, le *Malaya*, ancien vétéran du Jutland, écopait et fut estropié au point qu'il fallut le remorquer vers Gibraltar. Le *Malaya* est le frère du *Barham* qui reçut si mal à propos, devant Dakar, une magnifique salve de 381 du *Richelieu* lors de la tentative anglo-gaulliste de mainmise sur cette base. Coup très dur pour les Anglais, car le *Malaya*, malgré ses vingt-six ans d'âge, représente encore une puissance formidable sur mer après trois refontes successives de sa machinerie, de sa

protection et de son armement composé de 8 canons de 381, 12 canons de 152 et d'une très forte artillerie contre avions.

Ces préliminaires ne devaient donc échapper à personne. Mais il semble aux nouvelles reçues à ce jour que les Généraux Auchinleck et Cunningham aient bien monté leur offensive du 18 courant. Moyens cuirassés et blindés considérables, aviation puissante leur donnant la maîtrise de l'air, effectifs humains importants.

Les radios contradictoires que nous entendons nous montrent les éléments blindés britanniques, allemands, italiens enchevêtrés dans un immense carrousel dans le désert libyen, à quelque 120 milles à l'Ouest de la frontière égyptienne. Il ne semble pas que l'effet de surprise ait été exploité avec le succès total escompté, c'est-à-dire avec la destruction des unités blindées adverses car, de leur côté, Rome et Berlin annoncent également des succès.

En l'absence de renseignements précis, il ne convient pas de présumer de l'issue de cette importante partie. A certains indices, l'avantage initial appartiendrait aux Anglais qui disposent de possibilités plus grandes de ravitaillement par terre.

La question qui se pose est de savoir quelle incidence elle peut avoir sur la bataille qui fait rage depuis le 20 devant Moscou et qui s'est traduite par un enfoncement des défenses extérieures russes à Volokolamsk et Mojaïsk par les divisions cuirassées du Général von Bock.

A certaines informations, il ne paraît pas que la bataille de Marmarique contribue — quelle que soit son issue — à changer celle qui se déroule devant Moscou. Aux dernières nouvelles du dimanche, Toulou sera dépassée à l'Est, tandis qu'au Nord les forces du Général Guderian auraient dépassé Kaniline et avanceraient droit sur Moscou.

Le sixième mois de la campagne de Russie qui s'annonce par la prise de Rostov sur le Don, marque en même temps la troisième offensive contre la capitale soviétique. Il marque aussi la venue du terrible hiver russe, avec des froids de — 40 par endroits et la nécessité pour la *Wehrmacht* de prendre des quartiers d'hiver confortables pour ses soldats et pour ses blessés.

Car il est évident que cette lutte titanesque se traduit par d'effroyables hécatombes. Berlin a publié hier samedi le bilan des pertes russes à la fin du cinquième mois de guerre : 3.500.000 prisonniers, 4 millions de tués, 22.000 chars anéantis, 18.000 avions détruits, 30.000 canons capturés ou démolis, 1.600.000 kilomètres carrés de territoires conquis. Ces chiffres donnent une idée de la prodigieuse lutte entreprise par l'Axe sur le front oriental.

Ils ne donnent pas la part de sacrifices allemands qui doivent être grands : blessés et morts par millions eux aussi sans doute. Car il est évident qu'une bataille de cette envergure n'a rien de comparable, en effectifs et matériels mis en jeu, aux luttes qui se sont déroulées sur le front occidental. La bataille de Marmarique où les Anglais sont aidés des Australiens et des Néo-Zélandais ne représente auprès de celle de Moscou qu'un apprentissage de la guerre que les Anglais ne connaissent pas encore.

L'impatience russe de voir la Grande-Bretagne passer à l'action se comprend donc aisément si l'on met en rapport les pertes britanniques avec les pertes soviétiques (100.000 contre 4 millions) subies depuis le commencement de la guerre.

Il reste à attendre les résultats de l'offensive anglaise vers la Tripolitaine et celle de la *Wehrmacht* contre Moscou. Il semble que d'un côté et de l'autre on soit également décidé à en finir. La prise de Rostov, grande ville de 600.000 habitants et point de passage obligé du chemin de fer du Caucase à Moscou, coupe l'une des deux dernières voies ferrées qui relient encore Moscou aux provinces du Sud. Elle

marque certainement, avec la prise de Kertch, une phase nouvelle de la poussée allemande vers le pètrole.

Du 1^{er} au 7 Décembre 1941,

Écoutez Radio-Saigon.

Lundi 1^{er}. — 19 h. 45 : *L'Indochine au travail*, par Jean Marly ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio Saïgon ; — 20 h. 17 : Radio cocktail ; — 21 heures : *Le courrier des auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

Mardi 2. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Jean Lumière et Léo Marjane ; — 19 h. 45 : Causerie médicale par le Dr Pugnaire : *Les corps étrangers dans les voies aériennes et respiratoires* ; — 20 h. 15 : *La symphonie héroïque*, de Beethoven ; — 21 h. 05 à 21 h. 30 : Chansons du pays basque.

Mercredi 3. — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Le petit poisson vagabond* ; — 20 h. 15 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 20 h. 35 : Nos vieilles romances ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 20 à 21 h. 30 : *Le déluge*, de Saint-Saëns.

Jeudi 4. — 19 h. 45 : Concert ; — 19 h. 55 : Ce dont on parle ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *La cagnote*, de Labiche ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Vendredi 5. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Micheletti et Ninon Vallin ; — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : Un orchestre disparu : Ray Ventura ; — 21 heures à 21 h. 30 : Le quart d'heure des amateurs.

Samedi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert avec l'orchestre Barnabas ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 45 : Musique de danse ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : *Scènes alsaciennes*, de Massenet.

Dimanche 7. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *La procession nocturne*, de Raubaud ; 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Cavalleria rusticana*, opéra de Mascagni.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

ANNAM

BRIGITTE NADAUD, survenue à Dalat.

COCHINCHINE

JEAN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Louis Francis, des Services civils de l'Indochine.

JEAN-MARC, fils de M^{me} et M. André Jason, secrétaire de Police.

GEORGES-CLAUDE, fils de M^{me} et M. A. Bernard, professeur à l'Université de Hanoi.

YVES, fils de M^{me} et M. Mayrargue, ancien sous-directeur des Douanes et Régies de la Cochinchine.

TONKIN

JEAN-PAUL, fils de M^{me} et M. Paul Maneval, directeur de l'Ecole primaire supérieure à Namdinh (16 novembre 1941).

PATRICK-DIDIER-GÉRARD, fils de M^{me} et M. Pierre Stéphane, ingénieur (17 novembre 1941).

MONIQUE-LAURE-SIMONE, fille de M^{me} et M. Marcel Paoli, médecin-capitaine des Troupes coloniales (18 novembre 1941).

Mariages.**COCHINCHINE**

M. ANTOINE TASSY, sergent au 11^e R. I. C., avec M^{lle} RENÉE CARONE (15 novembre 1941).

M. TRUONG-KHAC-TRI, directeur des Savonneries Viêt-Nam, à Cholon, avec M^{lle} DANG-NU, fille de M^{me} et M. Dang-van-Hoai, juge de paix à Sadec (18 novembre 1941).

TONKIN

M. CLÉMENT CARDANOT, chef d'atelier de la S. I. T. C. à Hanoi, avec M^{lle} MARCELLE-JEANNE HENRIOT (17 novembre 1941).

M. CHARLES PARIS, chef-comptable de la Fonderie Quang-yên, avec M^{lle} ROSE-MARIE GIROD (18 novembre 1941).

Prochains mariages.**COCHINCHINE**

M. PIERRE BON, avec M^{lle} JEANNE BOURGERY.

M. NGUYEN-VAN-GIANG, commerçant à Travin, avec M^{lle} HO-KHAU.

M. NGUYEN-VAN-HOAI, secrétaire du Gouvernement, avec M^{lle} HUYNH-SANH, fille de M^{me} et M. Huynh-van-Phai, des Chemins de fer de l'Indochine.

TONKIN

M. FAGALDE, chef du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Haiphong, avec M^{lle} SIMONE, fille de M^{me} et M. Laurengot, des Douanes et Régies.

M. LOUIS TABOUILLOT, agent commercial des Distilleries de l'Indochine, avec M^{lle} MICHELLE LIÊN.

M. PAUL DUTOZIA, sous-chef mécanicien des Flottilles, avec M^{lle} SIMONE-JEANNINE-HENRIETTE ROBERT.

Décès.**ANNAM**

M. LE-VINH-HOAI, à Tourane (8 novembre 1941).

COCHINCHINE

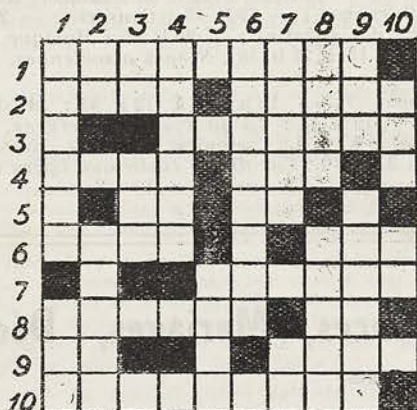
M. DUFRÉNOT, sergent-chef (13 novembre 1941).

M. PAUL RIBIER, garde principal des Services pénitentiaires (14 novembre 1941).

M^{me} CASIMIR ALEXANDRE, à Saigon (15 novembre 1941).

TONKIN

M^{me} KY, née TINH-TAM, épouse de M. Vi-van-Ky, tri-phu (16 novembre 1941).

MOTS CROISÉS N° 52**52. — Horizontalement.**

1. — Religion qui est loin de nous.
2. — Plus du fiel que du miel — Contraire du précédent.
3. — D'une île grecque.
4. — Partie de l'année — Dieu de Babylone.
5. — Voyelle doublée — Conjonction.
6. — Couleur de terre — Moyen de transport.
7. — Début d'un hymne.
8. — Réunion de jeunes frères et sœurs inférieurs — Début de titre.
9. — Unité de mesure — De plus.
10. — Donner pour le coupable une satisfaction morale à sa victime.

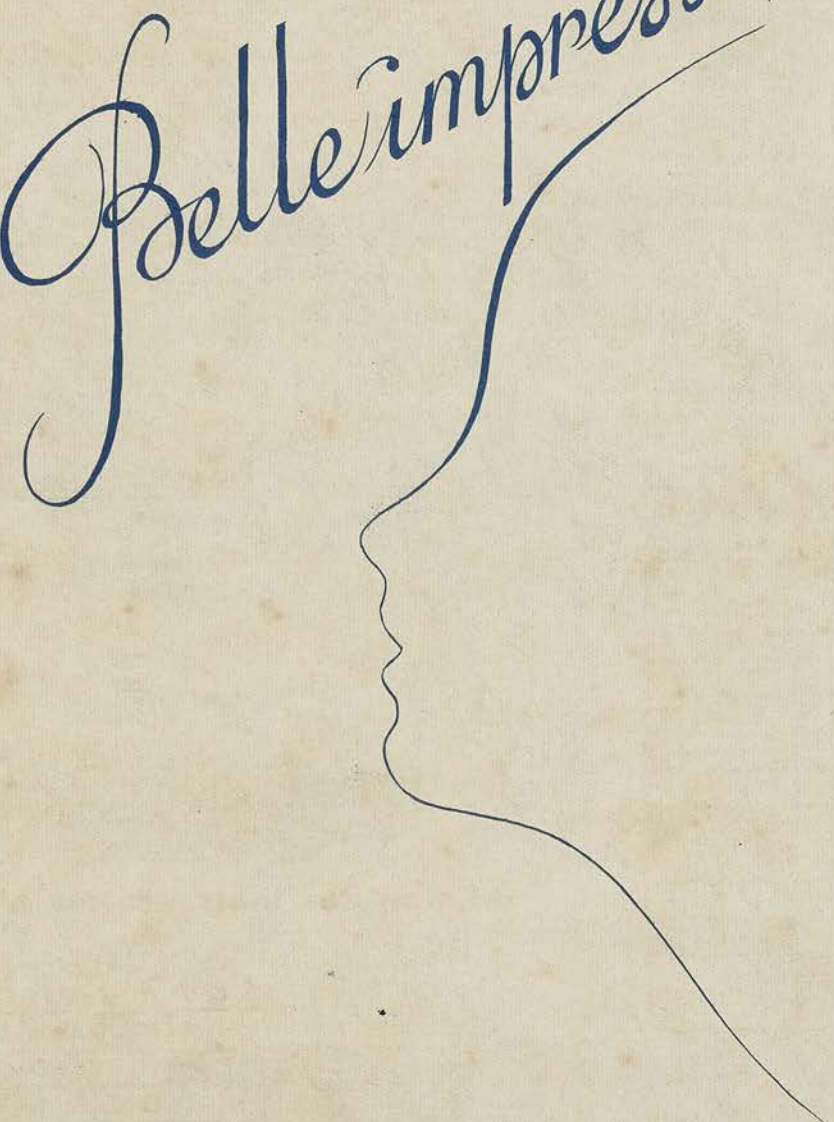
52. — Verticalement.

1. — Prince féodal du Japon — Mot invariable.
2. — Consonnes — Grue.
3. — Diphtongue — Lettres de rire.
4. — Ce qu'est une écharpe célèbre.
5. — Poète chanteur.
6. — Sainte sœur de Saint Louis.
7. — Un peu acide — Phonétiquement : allez.
8. — Jeu — Partie du costume qui ne fait pas tenue de soirée.
9. — Sous-produit de l'homme — Ne porte pas son dessus quand il est à salade.
10. — Sur la rose des vents — Consonnes.

Solution des mots croisés n° 51

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	E	N	U	P	H	A	R		A	R	A
2	A	N	E	M	I	E		O	R	B	E	S
3	S	A		B	E	R	I	B	E	R	I	
4	A	M	A	R		E	P	E	L	A	N	T
5	R	O	B	E	U	S	E		E	X		I
6	D	U	R					C	A	N	A	P
7	E	R	E	I	N	T	A	N	T	S		D
8		E	U	M	E	E		C	S		D	E
9	A	R	V	I	C	O	L	E		T	O	M
10	I		O	D			R	E	T	A	R	D
11	M	A	I	E			B	A	R		E	O
12	E	U	R		B	E	R	E	T	S		N

Belle impression?



IMPRIMERIE G TAUPIN & C^E

8-10-12 RUE DUVILLIER HANOI

===== TEL : 218 =====

